

A Commana (29), un hameau d'habitats légers bientôt installé

A Commana, commune rurale des Monts-d'Arrée dans le Finistère, la municipalité, accompagnée par l'association Habitats Légers, a lancé un appel à projets afin de créer un éco-hameau d'habitats légers. Les personnes intéressées, formant un collectif, ont jusqu'au 12 septembre pour y répondre.

Commana, au cœur des Monts d'Arrée, compte 1000 habitants, une épicerie, et un café qui va prochainement fermer. Confrontée comme beaucoup d'autres à une baisse de la démographie et à un enjeu de revitalisation en milieu rural, la nouvelle équipe municipale en place depuis les dernières élections a choisi de réfléchir sur la question de l'habitat, et notamment l'habitat durable. « Notre volonté, c'était de faire en sorte de faire venir une nouvelle population dans la commune », explique ainsi Fanny Saint-Georges, adjointe au maire. « Depuis la crise du Covid, on voit que les choses bougent, il y a un regard nouveau sur les campagnes. Des personnes venaient sur Commana, mais avec la volonté d'habiter autrement ». Parallèlement à ce constat, un terrain municipal de 4000 m², occupé par les locaux de l'école Diwan, s'est dans le même temps libéré. « Nous nous sommes alors demandé : qu'est ce qu'on en fait ? », se remémore l'adjointe. « Alors qu'on était partis sur la création d'un éco-quartier classique, la question de l'habitat léger s'est posée ». Une solution pour répondre à la problématique de l'impact environnemental de l'habitat, et une alternative à la bétonisation, selon l'élue.

La commune s'est alors rapprochée de l'association Hameaux Légers. Née en 2017, elle est née du constat que « Beaucoup de

personnes souhaitent vivre en milieu rural, adopter un mode de vie plus écologique, mais étaient confrontées au prix de l'immobilier et obligées de s'endetter », explique Xavier Gisserot, l'un des co-fondateurs, qui accompagne les collectivités au sein de l'association. Une étude de faisabilité a ainsi été réalisée entre septembre 2021 et février 2022, permettant de définir avec la commune les contours du projet, qui a été également « retenu dans le cadre de « l'Appel à Manifestations d'Intérêt « Démonstrateurs de la Ville Durable », lancé par le gouvernement en 2021, pour accompagner des opérations d'aménagement urbain innovantes sur le plan social et environnemental ».

Le groupe accompagné pendant un an

La municipalité de Commana a alors publié un appel à projets, qui a pour objectif d'identifier les futur.e.s habitant.e.s du hameau. « On imagine une occupation permanente, avec un véritable projet de vie, qui s'intègre avec le territoire », précise Fanny Saint-Georges. Six à huit logements pourront être installés. « Il y aura une maison collective au centre du terrain, qui pourra accueillir une buanderie, une salle de travail, une chambre d'amis... », poursuit l'élue. Les constructions en brique et parpaing seront interdites, et les habitations devront être déplaçables, démontables, voire compostables ! Par ailleurs, la commune louera le terrain à une association de gestion qui regroupera les habitant.e.s, dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans. « Hameaux Légers » accompagnera pendant un an le groupe, afin d'aider à la structuration au niveau humain et juridique. Des instances seront mises en place concernant la gouvernance », glisse Xavier Gisserot.

Afin de faire se rencontrer les personnes intéressées et de mettre en lumière le projet, un grand temps-fort est organisé les 2 et 3 juillet à Commana. « Ce sera l'occasion de visiter le terrain. Et aussi pour les futur.e.s habitant.e.s de faire connaissance entre eux », affirme Fanny Saint-Georges. Les

candidat.e.s auront ensuite jusqu'au 12 septembre pour déposer leurs dossiers et espérer intégrer le futur hameau, qui sera opérationnel en 2023. L'occasion de montrer, pour l'association « Habitats Léger »s et la municipalité engagée dans cette opération-pilote, que ce type de projet a vocation à être essaimé ailleurs sur le territoire. « On travaille avec le réseau Bruded, et on accompagne aussi d'autres collectivités engagées dans des démarches similaires, comme Trémargat (22) ou Guipel (35) par exemple . Il y a vraiment un intérêt de la part des communes. Cela montre bien qu'il y a d'autres options possibles que le traditionnel lotissement, et qui, elles, sont en phase avec les enjeux actuels », conclut Xavier Gisserot.

Plus d'infos

<https://hameaux-legers.org/projets-accompagnes/commana>

[accueil final](#)